



## DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Le Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, régulièrement convoqué le 15 septembre 2020 a tenu, le 24 septembre 2020 à 20h30 sous la présidence de M. Philippe DANIEL.

### Etaient présents :

M. DANIEL Philippe, M. HERIAT Maurice, M. KURKIENCY Jonathan, Mme KWIECIEN Linda, M. MARTET Olivier, M. MERCIER Thierry, M. SONREL Christophe, M. BOYER Fabrice, M. LAVOIL Jacques, M. WAGNER René, Mme CAREL Jocelyne, Mme COLLOT Murielle, M. COURBEY Pierre-Jean, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GEORGE Dominique, M. GEX Christian, Mme JOCHAUD DU PLESSIX Laurie, M. MERESSE-VOLLEAUX Geoffrey, M. MINUTIELLO Bruno, Mme PAILLARD Catherine, M. RITZ Gérard, Mme VOURION Laure, Mme GARNIER Francine, Mme VAUDEVILLE Sabrina, M. ARNOULD Philippe, M. COLIN Philippe, M. FOINANT Dominique, M. MULLER Bernard, M. PLUMET Pascal.

### Etai(ent) excusé(s) :

M. FRANCOIS Jean-Paul, remplacé par Mme GARNIER Francine, M. LAMBLIN Jacques, remplacé par Mme VAUDEVILLE Sabrina.

**Voix consultatives :** Mme LEHE Sophie, excusée et M. RICHARD Claude, présent.

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. SONREL Christophe.

### **2020-031 : ADMINISTRATION :**

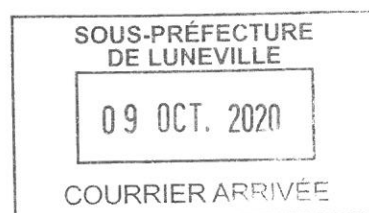
#### **ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Après avoir fixé le nombre de Vice-présidents, il vous est proposé de procéder à l'élection des Vice-présidents.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L5211-1 et L2122-7 ; Considérant que l'élection des Vice-présidents se déroule au scrutin secret et à la majorité absolue, parmi les membres du Comité de Pôle, si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Le Président appelle les candidats au poste de 1<sup>er</sup> Vice-président.  
Messieurs Philippe ARNOULD et Christian GEX font acte de candidature.  
Le comité de Pôle procède alors à l'élection du 1<sup>er</sup> Vice-président.

Nombre de votants	29
Nombre de bulletins	29
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Nombre de suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15



Résultats :

Monsieur Philippe ARNOULD	24
Monsieur Christian GEX	5

**Monsieur Philippe ARNOULD** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président appelle les candidats au poste de 2<sup>ème</sup> Vice-président.  
Madame Murielle COLLOT fait acte de candidature.  
Le comité de Pôle procède alors à l'élection du 2<sup>ème</sup> Vice-président.

Nombre de votants	29
Nombre de bulletins	29
Bulletins blancs	2
Bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	26
Majorité absolue	14

Résultats :

Madame Murielle COLLOT	26
------------------------	----

**Madame Murielle COLLOT** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 2ème Vice-présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

Le Président appelle les candidats au poste de 3ème Vice-président.

Monsieur Jacques LAVOIL fait acte de candidature.

Le comité de Pôle procède alors à l'élection du 3ème Vice-président.

Nombre de votants	29
Nombre de bulletins	29
Bulletins blancs	1
Bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14

Résultats :

Monsieur Jacques LAVOIL	27
-------------------------	----

**Monsieur Jacques LAVOIL** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 3ème Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Président appelle les candidats au poste de 4ème Vice-président.

Monsieur Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX fait acte de candidature.

Le comité de Pôle procède alors à l'élection du 4ème Vice-président.

Nombre de votants	29
Nombre de bulletins	29
Bulletins blancs	3
Bulletins nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

Résultats :

Monsieur Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX	25
------------------------------------	----

**Monsieur Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX** ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4ème Vice-président et immédiatement installé dans ses fonctions.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Lunéville

Le Président, Philippe DANIEL